PLUi de la COPLER Composition du dossier de projet approuvé le 24/03/2022

0 - Procédure

Délibération du conseil communautaire

1 - Rapport de présentation

Tome 1: Diagnostic

Tome 2 : Etat initial de l'environnement

Tome 3: Compatibilité

Tome 4: Justification des choix

Tome 5 : Evaluation environnementale Tome 6 : Résumé Non technique

2 - Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

3 - Règlement

Prescriptions surfaciques – Liste des emplacements réservés

Règlement écrit

Règlement graphique 1 - Chirassimont

Règlement graphique 2 - Cordelle

Règlement graphique 3- Croizet-sur-Gand

Règlement graphique 4- Fourneaux

Règlement graphique 5- Lay

Règlement graphique 6- Machézal

Règlement graphique 7- Neaux

Règlement graphique 8- Neulise

negiement grapfilique o Nealise

Règlement graphique 9- Pradines

Règlement graphique 10- Régny

Règlement graphique 11 – Saint Cyr-de-Favières

Règlement graphique 12 – Saint Just-la-Pendue

Règlement graphique 13 – Saint Priest-la-Roche

Règlement graphique 14 – Saint Symphorien-de-Lay

Règlement graphique 15 – Saint Victor-sur-Rhins

Règlement graphique 16 – Vendranges

4- Annexes

Aléa retrait-gonflement des argiles Mémoire des annexes sanitaires Infrastructures terrestres bruyantes Liste des servitudes Plans des servitudes Plan d'alimentation en eau potable (AEP) Plan des réseaux d'assainissement Plan de zonage général PPRNPi Rhins et Trambouze Règlement de boisements Secteur d'information des sols Zone de Préemption des Espaces Naturels Sensibles Eléments d'informations sur les changements de destination Eléments d'informations sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation Carte des randonnées inscrites au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et de l'itinéraire Véloire

5 - Orientations d'aménagement et de programmation